

**COMPTE - RENDU du CONSEIL d'ÉCOLE**  
**de l'élémentaire de CORNEILLA DEL VERCOL**  
**Du 7 novembre 2023 à 17h30**

**PRESENTS :**

*Représentants des Parents d'élèves* : Mmes BOIS, CUBERES, MONTOYA, MUDO, ROHEE et VANDERWEE

*Enseignants* : Mmes CALISE, LEBERGER, FOURNOLS, MARTIN, MONTIEL et Mr SIRAC.

*DDEN*: Mme SOLE

*Représentants de la Mairie* : Mme LISSARRE, Adjointe Délégué à la Vie scolaire.

**EMPECHES ou EXCUSES** : Mme L'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mr le Maire.

**I. Installation du Conseil d'École :**

Présentation des membres du Conseil d'École pour la présente année scolaire.

Communication des résultats des élections des Représentants des Parents d'élèves qui ont eu lieu le vendredi 13 octobre avec un vote uniquement par correspondance:

- Une seule liste de 6 candidats (6 sièges de titulaires étaient à pourvoir).

**Participation :**

Nombre d'inscrits : **231**

Nombre de votants : **143**

Nombre de votes blancs ou nuls : **25**

Nombre de suffrages exprimés : **118**

Taux de participation : **61,90%**

**6 Titulaires :**

Mme VANDERWEE Élodie

Mme CUBERE Émilie

Mme BOIS Julie

Mme MUDO Angélique

Mme ROHEE Clémence

Mme MONTOYA Marina

**II. Organisation pédagogique:**

**1) Équipe pédagogique :**

L'équipe pédagogique a vu le départ de Mme BRUZI et Mr CONGY.

Cette année scolaire, à la rentrée, l'équipe enseignante s'est enrichie de Mr SIRAC, Mme CALISE puis dernièrement de Mme LEBERGER.

**2) Effectifs :**

Effectifs actuels : 136 élèves

CP : 34      CE1: 29      CE2 : 29      CM1 : 21      CM2 : 23

**Classes :**

CP: 24 (Mme FOURNOLS/ Mme HERVIEUX)

CP/CE1: 23 (10+12) (Mme MARTIN)

CE1/CE2: 23 (17+6) (Mme CALISE/ Mme HERVIEUX)

CE2 : 23 (Mme LEBERGER)

CM1: 22 (Mme MONTIEL)

CM2:: 22 (Mr SIRAC)

Pour aider les élèves, l'équipe enseignante collabore avec plusieurs autres services ou organismes appartenant ou non à l'Éducation Nationale :

- Le RASED qui est composé d'une Maîtresse G ,Mme Véronique RICHARD, d'une Maîtresse E ,Mme Esther SILAN et d'une psychologue rattachée au secteur d' Elne, Mme Laurence CADORET.
- Le CASNAV à travers le service des EANA : Aides apportées aux élèves allophones nouvellement arrivés en France.
- Les SESSAD (Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile )et DITEP (dispositif intégré des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques )
- La MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) à travers la mise en place des PPS (projet personnalisé de scolarisation).

De plus deux AVS exercent actuellement sur l'école : Mme JACOMI et Mme ORLANDO

### **III. Règlement scolaire:**

Je vous rappelle que le règlement intérieur évoque le temps scolaire des élèves de l'école élémentaire :

- 24 heures d'enseignement par semaine pour tous les élèves, avec 4 jours de 6h .
- Les horaires demeurent inchangés: 8h30-12h et 14h-16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis .
- Les élèves peuvent bénéficier, en outre, de deux séances d'Activités Pédagogiques Complémentaires (méthodologie, aides pédagogiques ou ouverture culturelle) qui ont lieu les lundis et mardis de 16h30 à 17h15 ou de 12h à 12h45, selon un calendrier proposé aux parents.

Par ailleurs, le règlement intérieur a été enrichi depuis quelques années, d'un préambule:

Le service public de l'éducation repose sur des **valeurs et des principes** dont le respect s'impose à tous dans l'école : principes de **gratuité** de l'enseignement, de **neutralité** et de **laïcité**. Il y est annexé la charte de la laïcité. Chacun est également tenu au devoir d'**assiduité** et de **ponctualité**, de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et sa sensibilité, au respect de l'égalité des droits entre filles et garçons, à la protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale. En aucune circonstance, l'usage de la violence physique comme verbale ne saurait être toléré. Le **respect mutuel** entre adultes et élèves et entre élèves constitue également un des fondements de la vie collective.

Il est donc rappelé la présence et signature de la charte de la laïcité et la présence dans tous les cahiers des bulletins d'absences à remplir par les familles.

#### **Des ajouts ont été effectués cette année :**

- Ajout ,dans le paragraphe "vie scolaire",de la mise en place du projet national pHARe (programme de prévention et d'intervention contre le harcèlement à l'école) .

Une équipe « bien-être pour tous les élèves/bien vivre ensemble/pHARe/ ... » est désormais constituée au sein de notre établissement.

Elle est formée de Mme CALISE, Mme MONTIEL et Mme FOURNOLS.

Ces personnels appliqueront un protocole de l'Éducation Nationale basé sur un dispositif qui consiste à impliquer les élèves dans la résolution des situations d'intimidation (affiche sur le protocole).

Dans ce cadre ces personnels seront susceptibles d'échanger avec des élèves lors d'entretiens individuels afin de bénéficier de leur aide.

Concernant la lutte contre le « Harcèlement », des questionnaires anonymes seront proposés ce jeudi, journée « Non au Harcèlement » aux élèves du CE2 au CM2 afin d'avoir une « photographie » du ressenti des élèves à ce jour face au harcèlement. Les résultats seront discutés et permettront une remontée académique voire nationale.

- Dans le paragraphe "Hygiène", des précisions sur la suppression de la collation du matin ont été ajoutées suivant les recommandations du Comité de nutrition de la Société française de Pédiatrie et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation de l'environnement et du travail. De plus, un document complet a été distribué aux familles.

Quelques rappels :

Dans le paragraphe "vie scolaire" :

-Tenue correcte exigée

Dans le paragraphe "Sécurité" :

- Tout objet personnel non éducatif, amené de la maison est sous la responsabilité de l'enfant.

- Pas de jeux d'échange.

- Pas d'objet dangereux

Vote du règlement intérieur : Règlement voté à l'unanimité.

*Rappel*: Nous rencontrons toujours un problème de sécurité difficile à faire comprendre aux élèves :

- Ne pas aller aux toilettes pendant la classe (perte d'attention et risque d'accident), et quand ils y vont pendant la récréation, il leur est expliqué en début d'année, d'y aller par deux afin qu'un enfant tienne la porte fermée car, au niveau sécurité, il nous est impossible de mettre des verrous.

#### **IV. Liaison École Famille**

La communication entre l'école et les familles se fera cette année à travers plusieurs outils à notre disposition :

-Le carnet de liaison

-Le panneau d'affichage devant l'école

-L'ENT par messagerie avec le coin des parents (rappel sur l'importance de voir les notifications)

-L'ENT via le site de l'école qui recensera les informations officielles.

Les parents se disent satisfaits en terme de moyens de communication mis à leur disposition car cela leur semble complet.

#### **V. Budgets 2023**

##### **- Municipaux :**

Il est établi en année civile avec un point sur les effectifs en septembre et en janvier.

Une dotation de 100 euros par élève et par an est accordée par la municipalité, pour les dépenses en matériel pédagogique, de sport, la pharmacie, les transports et les fournitures administratives.

Actuellement, 6729,75€ ont été dépensés dans les fournitures pédagogiques, 75€ en abonnements, 1494,97€ en fournitures administratives, 165,05€ pour la pharmacie et 2620,00€ en transports.

De plus les dépenses concernant les points suivants sont hors-budget et pris en charge directement par la municipalité :

- le gros mobilier,,

- les adhésions USEP,

- le goûter de Noël,

- le présent de fin d'année aux CM2,

- les coûts du photocopieur, de l'Internet et du téléphone, de l'ENT, ...

##### **- Coopérative :**

Je vous rappelle que la coopérative scolaire permet de financer les projets de diverses classes dans un esprit de coopération. Les sommes récoltées en début d'année par la participation des parents sont donc mutualisées.

Aucune participation financière n'est demandée aux parents pour les sorties ponctuelles.

- Le budget général : achats collectifs de matériels pédagogiques, sorties communes à l'ensemble des classes (ex : spectacles éducatifs, la sortie de fin d'année de chaque classe)

Le mandataire de la coopérative est Mme MONTIEL.

Bilan réalisé par Mme MONTIEL :

Le solde du compte au 4/09/2023 était de 1285,95€

A ce jour, le solde du compte est de 2162,13€

La participation des familles se monte à 1340,80€ . De plus, certaines familles n'ont pas souhaité ou ont oublié de participer à la coopérative scolaire.

## **VI. PPMS**

Un Plan Particulier de Mise en Sûreté est établi dans chaque établissement public. Plan permettant d'envisager les dispositifs à mettre en place en cas d'incidents majeurs : inondation, tempête, risque chimique, séisme.

L'administration nous demande de faire 3 exercices d'évacuation incendie et 3 exercices de PPMS.

Depuis la mise en place des exercices de PPMS, nous avons réalisé plusieurs scénarios :

- Cas de mise à l'abri « confinement »
- Cas d'évacuation pour inondation prévisible ou non
- Cas de « intrusion attentat »
- Cas de «Séisme»

Les enfants ont donc été préparés, à travers un discours correspondant à leur maturité et orienté afin de ne pas engendrer de « psychose » au risque d'intrusion .

Le PPMS indique également le rôle de chacun dans le dispositif engagé.

Les prochains exercices ont eu ou auront pour thème :

- Mardi 7 novembre: "Intrusion-attentat"
- Mardi 16 janvier: Confinement pour risque chimique.
- Mardi 4 juin: Inondation avec évacuation vers la salle des fêtes.

Remarque lors du premier exercice en présence de quelques délégués de parents d'élèves:

- Il faut revoir le signal car le sifflet n'est pas adapté et le sms pour Mme Martin qui se trouve dans une classe isolée ou Mme SUC à la maternelle n'est pas un signal adapté également (pas de téléphone, ou en silencieux etc...) Il existe des systèmes spécifiques qui pourrait couvrir les deux écoles.
- Les accès faciles par les fenêtres de la salle de photocopie et de la tisanerie ont été relevés, ces endroits sont donc à sécuriser.
- Clôture avenue de la mer à relever (portillon?)
- Porte de sécurité à envisager au niveau des sorties de secours de chaque classe ?

Un PPMS commun avec la maternelle sont et seront réalisés car nos locaux sont adjacents, que les risques sont les mêmes et qu'au vu de la configuration des lieux peut nécessiter, lors de la mise en place des PPMS, l'accueil des élèves d'une structure par l'autre structure.

exemples : Si inondation imprévisible, les élèves de la maternelle seront accueillis à l'élémentaire car les bâtiments de l'élémentaire sont en contre-haut de ceux de la maternelle.

Un exercice d'évacuation de bus sera réalisé cette année.

## **VII. Projets / activités des classes :**

### **a) Rappel du Projet d'école**

Dans l'attente du retour de notre évaluation d'école le projet d'école reste inchangé.

### **Le projet d'école actuel a pour axes principaux :**

- Une École porteuse de valeurs :

Accompagner nos élèves, futurs citoyens responsables : Implication dans l'apprentissage des règles et principes démocratiques.

- Élections des délégués/écodélégués par classe
- Travail sur les commémorations
- Travail sur la sécurité routière
- Pratique pour certains de « message clair ».

- Échanges à renouveler comme l'année passée, avec Mr le Maire pour les élèves de CM2.

– Une École accessible, innovante et écoresponsable :

s'engager dans une dynamique collective d'écoresponsabilité : Obtention du label EcoEcole.

Après avoir travaillé différents thèmes, le thème abordé cette année sera discuté avec les élèves lors du premier conseil de délégués.

– Une École qui coopère :

Développer la coopération entre les élèves et renforcer la coopération avec les partenaires.

Cet axe se travaille à travers le projet EcoEcole, les différentes manifestations proposées mais également en classe.

**Plusieurs exemples d'autres projets de classe.**

-Domaine Sportif :

- Cycle de natation du 1er Avril au 24 mai normalement pour les CP-CE1, à l'espace aquasud de St cyprien.

Seulement, un problème se pose de part l'évolution des effectifs de CP et de CE1 en effet, il y a actuellement 34 CP et 30 CE1 soit 64 élèves ce qui fait un gros effectif que ce soit pour l'accueil à la piscine comme pour les transports. Nous sommes donc dans l'attente d'une réponse de la piscine afin d'envisager diverses possibilités :

- Tout le monde peut y aller : 2 bus pour 12 séances avec 2 enseignantes.
- Tout le monde peut y aller : 2 bus pour 12 séances avec 3 enseignantes et répartition des 6 CE2 de Mme CALISE
- Diviser le nombres de séances par 2 avec 1 jour les CP et 1 jour les CE1
- Autre...

- Inscription des classes à l'USEP.

- SRAV : le « savoir rouler à vélo » dont la sortie a été réalisée le 17 octobre dernier avec l'aide des parents et accompagnateurs bénévoles et agréer ( 2 sessions de passages d'agrément ont été réalisées) pour les classes de CM1 et CM2.

-Trot'équilibre pour la classe de CP de Mme FOURNOLS (18 mars à ST NAZAIRE)

-Orientation pour les classes de CE1-CE2 de Mme CALISE (6 mai à VILLENEUVE DE LA RAHO) et de CM2 de Mr SIRAC (26 avril à ST CYPRIEN)

- Courir avec plaisir pour les classes de CP-CE1 de Mme MARTIN et de CE2 Mme LEBERGER (24 mai à CORNEILLA DEL VERCOL) et les classes de CM1 de Mme MONTIEL et de CM2 de Mr SIRAC (30 avril à CORNEILLA DEL VERCOL)

Class'Olympe pour les classes de CP de Mme FOURNOLS, CP-CE1 de Mme MARTIN, de CE1-CE2 de Mme CALISE, de CE2 de Mme LEBERGER et de CM1 de Mme MONTIEL (21 mai à ST CYPRIEN).

- Domaine Artistique :

- Participation à « Art en tête » :Un projet départemental pour entrer dans l'histoire des arts *qui permet aux élèves de découvrir les 6 domaines artistiques ( Arts visuels, Arts de l'espace, Arts du langage,Arts du quotidien, Arts du son,Arts du spectacle vivant ), de Rencontrer des œuvres en lien avec l'histoire locale, dans des domaines variés et de Développer des pratiques artistiques qui seront proposées à chaque étape du projet.*
- Participation aux rencontres chantantes :  
Chorale de cycle 2 pour les classes de CP, CP-CE1, CE1-CE2, CE2  
Chorale de cycles 3 pour les classes de CM1 et de CM2
- Réalisation de la manifestation « le printemps des poètes » le 22 mars en collaboration avec l'association de parents d'élèves les Nin's.

-Domaine Questionner le monde /Sciences :

- Projet potager à l'intérieur de l'école pour les CP
- Projet Jardin pour les CE1.

Ces projets sont actuellement suspendus en raison des restrictions d'eau.

-Domaine Lecture/ Littérature

- Projet des petits champions de lecture consistant à la pratique de la lecture à haute voix, pour les CM1 et les CM2 se finalisant par la participation à des sélections à différentes échelles (école, départementale...).
- Inscription de la classe de CM1 au prix des « Incorruptibles » impliquant la lecture de plusieurs ouvrages sélectionnés au niveau national. Ces lectures se finalisant par un vote pour le livre le plus apprécié.

**VIII. Travaux / Équipements / Aménagements:**

Nous remercions la Mairie pour l'ensemble des travaux réalisés chaque année.

Serait-il possible d'envisager la programmation sur plusieurs années d'un renouvellement du mobilier scolaire vieillissant ?

Réponse de la municipalité :

Le renouvellement est envisagé mais il faut être sûr du choix car nous avons parlé d'un mobilier « 3,4,5 » qui est très cher.

Réponse de la directrice : Au vu de l'urgence de ce renouvellement, nous resterons sur un mobilier classique car lors de la répartition des élèves quand un enseignant est absent il n'y a pas assez de places assises pour les élèves accueillis même si quelques bureaux supplémentaires sont présents dans les classes. Nous ne pouvons pas demander aux élèves de venir dans les classes avec leurs bureaux.

Serait-il possible de prévoir un entretien de la « cour oasis » car le tissu ressort et peut être source d'accident ?

Réponse de la municipalité :

Il faut faire remonter cette demande par mail.

Serait-il possible d'installer une boîte aux lettres pour l'association des Nin's sur l'esplanade des entrées des écoles ?

Réponse de la municipalité : C'est noté.

Mme VANDERWEE, déléguée de parents d'élèves et également présidente de l'association des Nin's précise que l'association payera la boîte aux lettres, que seule la possibilité d'un emplacement devant les écoles est demandé.

**IX. Questions et informations diverses.**

**Question de la part de l'équipe enseignante :**

Qu'en est il de la révision de la classe mobile ordinateur ?

Réponse de la municipalité : « Très cher ».

Le revêtement des tableaux extérieurs a-t-il été modifié car la craie ne s'efface que difficilement ?

Réponse de la municipalité : Cela a été demandé mais on ne sait pas si cela a été réalisé.

**Informations de la part de l'équipe enseignante :**

-Photo de classe réalisée avant les vacances.

-Goûter de Noël prévu l'un des deux derniers jours d'école avant les vacances de fin d'année, cela dépendra de la date du repas de Noël proposé par l'UDSIS.

-Réalisation de la manifestation « le printemps des poètes » le 22 mars en collaboration avec l'association de parents d'élèves les Nin's Del Vercol.

-Fête de fin d'année prévue le 7 juin en collaboration également avec l'association de parents d'élèves les Nin's Del Vercol.

Carnaval prévu le 5 avril

**Demande de la part de la Municipalité:**

Il devient urgent que l'équipe enseignante établisse une liste d'achats de logiciels d'un montant de 300 euros afin d'obtenir la subvention en attente de 7000 euros concernant le Plan de Relance (France - Relance) ayant permis le changement des TBI.

**Réponse de la directrice :**

Afin d'établir cette liste, il nous manque des éléments d'information sur cette demande :

S'agit-il uniquement de logiciel ou également d'abonnement ?

Ces logiciels doivent-ils être utilisables uniquement sur TBI ou également sur les tablettes ?

Doit-on pouvoir les commander uniquement chez le fournisseur de TBI (Action Durable) ?

Ayant déjà cherché et ne trouvant que des abonnements la question s'est déjà posée plusieurs fois avec déjà demande à notre MATIC qui n'était pas au fait de ces questions.

Nous renouvelerons la demande au MATIC qui interviendra dans la prochaine animation pédagogique ayant lieu sur l'école le 22 novembre prochain.

**Questions de la part des parents d'élèves.**

Aucune question n'a été proposée aux délégués de Parents d'élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h

Présidente du Conseil d'École : La Directrice, Mme FOURNOLS

Secrétaire de la séance : Mme VANDERWEE